

NOTES SUR LES ESPÈCES LAMARCKIENNES DE CARDIUM
(MOLL. LAMELLIBR.)

Par Ed. LAMY.

(SUITE) ¹

C. RUSTICUM Chemnitz.

Tandis que le véritable *C. rusticum* de LINNÉ (1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 681) ², et aussi de POLI (1791, *Test. utr. Sicil.*, I, p. 116, pl. XVI, fig. 5), est, sans aucun doute, d'après BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1892, *Moll. mar. Roussillon*, II, p. 260), la même espèce que le *C. tuberculatum* L., le *C. rusticum* de LAMARCK, qui est celui de CHEMNITZ [non L.] (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 201, pl. 19, fig. 197), constitue une variété du *C. edule* L. nommée *C. Lamarcki* par REEVE (1845, *Conch. Icon.*, pl. VIII, fig. 93) ³.

Dans la collection du Muséum de Paris on trouve deux cartons étiquetés *C. rusticum* d'une écriture ancienne qui n'est pas celle de LAMARCK.

Le 1^{er} porte deux individus, dont l'un (34 × 41 mm.) est un *C. rusticum* LK. = *Lamarcki* RVE., tandis que l'autre (32 × 35 mm.) est un *C. edule* L. typique.

Quant au 2^e carton, le spécimen qui était fixé sur lui a disparu.

C. EDULE Linné.

Au Muséum de Paris un carton étiqueté *C. edule* d'une écriture différente de celle de LAMARCK porte deux spécimens (22 × 23 et 20 × 22 mm.) qui appartiennent à la var. *Lamarcki* RVE. (*C. rusticum* LK. (non L.).

HANLEY (1855, *Ipsa Linn. Conch.*, p. 52) nous informe que le type du *C. edule* LINNÉ (1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 681) existe toujours dans le Cabinet Linnéen et qu'il est conforme à la figure donnée pour cette espèce par WOOD (1815, *Gener. Conchol.*, p. 226, pl. 55, fig. 4).

LAMARCK admettait comme variété [2] le *C. glaucum* BRUGUIÈRE (1789, *Enc. Méth.*, Vers, I, p. 221), forme très abondante sur les côtes

1. Cf. Ed. LAMY. *Bull. Muséum*, 2^e s., XIII [1941], p. 458 et 561 ; *Id.*, XIV [1942], p. 63.

2. D'après HANLEY (1855, *Ipsa Linn. Conch.*, p. 52), le spécimen étiqueté *C. rusticum* dans la collection Linnéenne correspond bien à la figure donnée pour cette espèce par REEVE (1844, *Conch. Icon.*, pl. III, fig. 16).

3. Le nom de *C. Lamarcki* a été attribué postérieurement par D'ORBIGNY (1847, *Voy. Amér. mérid.*, *Moll.*, p. 591) au *C. brasiliense* LK.

du Languedoc, que BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1892, *Moll. mar, Roussillon*, II, p. 296) pensent être probablement identique à leur variété *quadrata*.

C. GROENLANDICUM Chemnitz.

Le *C. groenlandicum* CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 202, pl. 19, fig. 198), des mers Arctiques, a pour synonymes le *C. edentulum* MONTAGU (1808, *Suppl. Test. Brit.*, p. 29 et le *C. boreale* REEVE [non BROD. et SOW.]¹ (1845, *Conch. Icon.*, pl. XXII, fig. 131).

DESHAYES (1854, *P. Z. S. L.*, p. 333) a donné le nom de *C. Fabricii* à une mutation courte et lourde.

Le *C. edentulum* MTG., qui est le jeune du *C. groenlandicum*, a été pris par SWAINSON (1840, *Treatise Malac.*, p. 374) pour type d'un sous-genre *Acardo*.

Il y avait déjà un autre *C. edentulum* PALLAS [*Mya*] (1771, *Reise verschied. Prov. Russ. Reichs*, pp. 435 et 478), qui appartient à la famille des *Adacnidæ*, et c'est par suite d'une confusion des deux espèces que HERMANNSEN (1847, *Indic. gener. Malacoz.*, I, p. 3) a indiqué comme possible la synonymie *Acardo* SWAINSON = *Adacna* EICHWALD.

Enfin il existe un 3^e *C. edentulum* DESHAYES (1838, *Mém. Soc. Géolog. France*, III, p. 57, pl. 3, fig. 3-6), forme tertiaire de Crimée, pour lequel A. D'ORBIGNY (1852, *Prodr. Paléont.*, III, p. 120) a proposé le nom de *C. subedentulum*.

C. LATUM Chemnitz.

E.-A. SMITH (1885, *Rep. « Challenger » Lamellibr.*, p. 158) a admis que le véritable *C. latum* BORN (1780, *Test. Mus. Cæs. Vindob.*, p. 48, pl. III, fig. 9 [non 8], d'habitat inconnu, est très probablement, d'après la description, le *C. bullatum* CHEMNITZ (1782, *Conch., Cab.*, VI, p. 65) des Indes Occidentales, bien que la figure offre une étroite ressemblance avec un spécimen usé du *C. latum* Reeve.

Cette opinion est partagée par J.-G. HIDALGO (1903, *Estud. prelim. fauna malac. Filipinas*, II, p. 329) : en outre, celui-ci fait remarquer qu'il s'est produit une confusion dans le numérotage des figures de la planche III de Born : c'est la figure 9 (et non 8) qui doit correspondre au *C. latum*.

Quant au *C. latum* de CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 197, pl. 19, fig. 192-193) et de REEVE (1844, *Conch. Icon.*, pl. IV, fig. 21), c'est, pour SMITH et HIDALGO, le *C. setosum* REDFIELD (1846, *Ann.*

1. Le *C. boreale* BRODERIP et SOWERBY (1829, *Zool. Journ.*, IV, p. 368 est le *C. ciliatum* O. FABR. = *C. islandicum* CHEMN.

Lyc. Nat. Hist. New-York, IV, p. 168, pl. XI, fig. 1 a-c), des Philippines et de la Nouvelle-Galles du Sud (1918, HEDLEY, *Journ. a. Proc. R. Soc. N. S. Wales*, LI, p. 22) ¹.

Sur un carton de la collection du Muséum de Paris, dépourvu de toute étiquette ancienne, deux individus (31 × 46 et 27 × 26 mm.) de cette espèce de CHEMNITZ sont indiqués comme ayant été déterminés *C. latum* par LAMARCK.

C. CRENULATUM Lamarck.

DESHAYES (1835, in LAMARCK, *An. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 407) a reconnu que le *C. crenulatum* LAMARCK, figuré par DELESSERT (1844, *Rec. Coq. Lamarck*, pl. 11, fig. 5 a-b-c), est une variété du *C. edule* L.

D'après BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1892, *Moll. mar. Roussillon*, II, p. 293), cette forme n'est ni le *C. crenulatum* REEVE (1845, *Conch. Icon.*, pl. XX, fig. 112), ni la var. *crenulata* JEFFREYS, qui est la var. *belgica* DE MALZINE = *obtrita* LOCARD.

C. EXIGUUM Gmelin.

Le *C. exiguum* a été basé par GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, éd. XIII, p. 3255) sur une figure de LISTER (1685, *Hist. Conch.*, pl. 317, fig. 154).

Cette espèce habite l'Océan Atlantique (depuis le Finmark jusqu'au détroit de Gibraltar) et la Méditerranée.

Elle avait été communiquée par LEACH à LAMARCK, qui la possédait dans son Cabinet personnel.

C. MINUTUM Lamarck.

Le type de cette espèce, qui est mentionnée de l'Australie occidentale par HEDLEY (1916, *Prelim. Index Moll. West. Austral. Journ. R. Soc. West. Austral.*, I, p. 14), devrait, d'après LAMARCK, exister dans la collection du Muséum de Paris, où il avait été rapporté du Port du Roi George, probablement par PÉRON (1803) : mais ce spécimen n'a pu être retrouvé.

C. ROSEUM Lamarck.

Le type du *C. roseum* LAMARCK appartenait au Cabinet de FRANCE ².

1. D'après DALL (1901, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXIII, p. 389), le *C. setosum* TRYON [non REDFIELD] (1872, *Amer. Journ. of Conchol.*, VII, p. 260) du golfe de Californie est le *C. quadragenarium* CONRAD (1837, *Journ. Acad. Nat. Sc. Philad.*, VII, p. 230, pl. 17, fig. 5).

2. Le nom *C. roseum* avait été déjà employé par CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 154, pl. 14, fig. 147-148) pour une forme rattachée par LAMARCK comme variété à son *C. Junoniæ*.

RÖMER (1869, *Conch. Cab.*, 2^e éd., p. 34) était d'avis que cette espèce de la Manche reste énigmatique.

D'après BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1898, *Moll. mar. Roussillon*, II, p. 803), c'est le *C. nodosum* TURTON (1822, *Conch. Insul. Brit.*, p. 186, pl. 13, fig. 8).

C. SCOBINATUM Lamarck.

Le type de cette espèce devrait, d'après LAMARCK, exister au Muséum de Paris, mais il n'a pu être retrouvé.

BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1892, *Moll. mar. Roussillon*, II, p. 273) identifie ce *C. scobinatum* LK. au *C. papillosum* POLI (1791, *Test. utr. Sicil.*, I, p. 56, pl. XVI, fig. 2-4), espèce de l'Atlantique (depuis la Manche jusqu'au Sénégal) et de la Méditerranée, bien caractérisée par sa forme arrondie, aussi haute que large, et son ornementation consistant en côtes lisses, garnies de tubercules obtus régulièrement disposés.

Laboratoire de Macologie du Muséum.

(à suivre).

1. D'après DALL (1901, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXIII, p. 388), le *C. pictum* DUNKER (1861, *Malak. Blätt.*, VIII, p. 37), espèce soi-disant des Antilles, établie sur une coquille achetée chez un marchand avec une étiquette de provenance fautive, est probablement une variété du *C. papillosum* POLI d'Europe.